

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Présidence de la République



Nom de l'Autorité contractante : Délégation Générale « TAAZOUR » à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,
<http://www.taaazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Référence : DAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS AU VU DE L'EXTRAIT DU PV N° 05 du 19/01/2022/CNCMP

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021

Intitulé du marché : D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS

Nombre d'offres reçues : 28

Lot N° : 1 : Réalisation des travaux d'électrification par mini-centrales solaires photovoltaïques et réseaux électriques des localités Radhi et Legrane

Date d'ouverture des offres : Lundi 23 DECEMBRE 2021 à 10 h 00 TU

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Groupement COGER/BATIR

Montant corrigé de l'offre retenue provisoirement : Soixante-deux million quatre cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Ouguiyas (62 435 494 MRU) en toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de huit (08) mois à compter de la date de notification du marché

La publication du présent avis ouvre le délai de 5 jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'ARMP.

Nouakchott le : 20/01/2022

Le Président de la Commission de passation des marchés Publics
Ahmedou Hamed



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Présidence de la République



Nom de l'Autorité contractante : Délégation Générale « TAAZOUR » à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,
<http://www.taazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Référence : DAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS AU VU DE L'EXTRAIT DU PV N° 05 du 19/01/2022/CNCMP

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021

Intitulé du marché : D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS

Nombre d'offres reçues : 28

Lot 2 : Réalisation des travaux d'électrification par mini-centrales solaires photovoltaïques et réseaux électriques des localités Lebheir et Chelkhet Laetache

Date d'ouverture des offres : Lundi 23 DECEMBRE 2021 à 10 h 00 TU

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : Groupement ACCESS/CDS.

Montant corrigé de l'offre retenue provisoirement : Soixante-trois million quatre-vingt-douze mille trois cent six Ouguiyas (**63 092 306 MRU**) en toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de **huit (08) mois** à compter de la date de notification du marché

La publication du présent avis ouvre le délai de 5 jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'ARMP.

Nouakchott le : 20/01/2022

Le Président de la Commission de passation des marchés Publics
Ahmedou Hamed



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Présidence de la République



Nom de l'Autorité contractante : Délégation Générale « TAAZOUR » à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,
<http://www.taaazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Référence : D.A.O N°006/CPMP/TAAZOUR/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS AU VU DE L'EXTRAIT DU PV N° 05 du 19/01/2022/CNCMP

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021

Intitulé du marché : D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS

Nombre d'offres reçues : 28

Lot N° : 3 Réalisation des travaux d'électrification par mini-centrales solaires photovoltaïques et réseaux électriques des localités Ouad Amour et Bassinguidi

Date d'ouverture des offres : Lundi 23 DECEMBRE 2021 à 10 h 00 TU

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : TECHNO - SYSTEMS

Montant corrigé de l'offre retenue provisoirement : après rabais de 2% de Soixante million sept cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent deux Ouguiyas (**60 784 902 MRU**) en toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de huit (08) mois à compter de la date de notification du marché.

La publication du présent avis ouvre le délai de 5 jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'ARMP.

Nouakchott le : 20/01/2022

Le Président de la Commission de passation des marchés Publics
Ahmedou Hamed



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Présidence de la République



Nom de l'Autorité contractante : Délégation Générale « TAAZOUR » à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Adresse : ZRB Ouest, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11,
<http://www.taazour.mr> BP 7985 Nouakchott

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Référence : DAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS AU VU DE L'EXTRAIT DU PV N° 05 du 19/01/2022/CNCMP

Financement : Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale à la Lutte Contre l'Exclusion

Numéro d'appel d'offres : AAO N°006/CPMP/TAAZOUR/2021

Intitulé du marché : D'ELECTRIFICATION DE 8 LOCALITES EN QUATRE LOTS DISTINCTS

Nombre d'offres reçues : 28

Lot N° : 4 : Réalisation des travaux d'électrification par mini-centrales solaires photovoltaïques et réseaux électriques des localités Aine Essavra et Nimlane

Date d'ouverture des offres : Lundi 23 DECEMBRE 2021 à 10 h 00 TU

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : TECHNO – SYSTEMS

Montant corrigé de l'offre retenue provisoirement : après rabais de 2% de Trente-trois million trois cent trente-cinq mille trois cent soixante-seize Ouguiyas (33 335 376 MRU) en toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de huit (08) mois à compter de la date de notification du marché.

La publication du présent avis ouvre le délai de 5 jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'ARMP.

Nouakchott le : 20/01/2022

Le Président de la Commission de passation des marchés Publics
Ahmedou Hamed

